

PROCÈS-VERBAL DE LA DEUX CENT VINGTIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,
tenue le vingt-huit août deux mille vingt
sur la convocation de la secrétaire générale

Participent, par téléphone, monsieur Alain Gagnon, président du conseil d'administration, monsieur Ernest Desrosiers, président-directeur général, madame Julie Bissonnette, monsieur Martin Caron, monsieur Bernard Deshaies, monsieur René Dufresne, madame Danielle Ferron, madame Jacynthe Gagnon, madame Marthe Lacroix, monsieur Gilles Lavoie, madame Pascale Mongrain, madame Mirella Pisciueneri, monsieur Charles-Félix Ross, monsieur Claude Viel membres, et M^e Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

La séance débute vers 9 h.

-----ooo0ooo-----

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour suivant est adopté :

01. Adoption de l'ordre du jour
02. Rapport annuel de La Financière agricole du Québec 2019-2020
03. Varia :
 - 03.1 COVID-19 – Cellule de suivi – sécheresse 2020
 - 03.2 Tournée du président-directeur général
 - 03.2 Départ de monsieur de Claude Viel
04. Date de la prochaine séance
05. Levée de la séance

Le projet de Rapport annuel 2019-2020 de La Financière agricole du Québec, qui inclut les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2020, a été préalablement transmis aux administrateurs.

Tous les commentaires reçus avant la présente séance ont été considérés et plusieurs ont été intégrés au projet de rapport annuel.

Les membres sont invités à faire part de commentaires additionnels à tour de rôle.

À la suggestion [REDACTED], des explications additionnelles seront intégrées à la section Faits saillants pour faire le lien entre le déficit annuel et la décision gouvernementale de rembourser une partie du déficit du Fonds ASRA au 31 mars 2020. Il est de plus convenu de faire ressortir davantage l'enjeu prioritaire que sont les ressources informationnelles.

Une référence aux mesures en place en fin exercice pour permettre aux employés de travailler à distance dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 sera ajoutée et une attention particulière sera apportée aux photos choisies en lien, notamment, avec le respect des règles de sécurité sur les entreprises.

Les autres ajustements mineurs proposés seront pris en compte.

Une version abrégée et dynamique du rapport annuel présentant les faits saillants sera disponible sur le Web de la société.

[REDACTED]

Les membres procèdent à l'approbation du rapport annuel en faisant part de leur appréciation sur la qualité du document et le visuel. Le message sera transmis aux employés impliqués dans sa production.

Le Rapport annuel 2019-2020 doit être déposé à l'Assemblée nationale du Québec dans les quinze jours de la reprise de ses travaux prévus le 15 septembre 2020.

RAPPORT ANNUEL DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC 2019-2020

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite et appuyée :

Résolution
N° 1623

1° QUE le Rapport annuel de La Financière agricole du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020 présenté à la présente séance soit approuvé;

2° QU'une version de ce rapport soit transmise au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, en vue d'un dépôt à l'Assemblée nationale.

VARIA

– COVID-19 – Cellule de suivi – sécheresse 2020

Monsieur Desrosiers fait le point sur l'évolution de l'épisode de sécheresse pour la saison 2020 en rappelant qu'une cellule de crise composée de représentants de la FADQ, [REDACTED] a été constituée.

Des assouplissements ont été mis en place dans le cadre du programme ASREC dans le but d'accommoder les producteurs de foin et de pâturages. Un premier paiement, de près de 21,3 M\$, a été versé auprès de 4 038 clients pour les pertes caractérisées par un manque de précipitations et le gel hivernal. Le nombre d'avis de dommages a doublé par rapport à 2018 à la même date. Le versement d'un deuxième paiement est envisagé.

La société a reporté l'envoi des avis de cotisation pour l'ensemble de l'ASREC du 1^{er} juin au 9 septembre. Le compte à compte sera appliqué afin de préserver les liquidités des entreprises.

– Tournée du président-directeur général

La tournée du président-directeur général est quasiment complétée. Environ 35 % des effectifs sont présents dans les centres de services et la direction s'assure que les mesures sanitaires prescrites sont appliquées. La majorité des employés qui travaillent à distance semblent l'apprécier. Un outil collaboratif commun est en développement.

Les services à la clientèle sont livrés malgré le contexte de la pandémie. Des délais de traitement de dossiers ont même diminué en financement malgré un volume plus important de demandes.

– **Départ de** [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue le 2 octobre 2020.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée vers 10 h.

.....(Original signé par Alain Gagnon)
Président du conseil

.....(Original signé par Ernest Desrosiers)
Président-directeur général

.....(Original signé par Paule-Anne Morin)

.....(Original signé par Renée Saint-Hilaire)
secrétaire générale